

TRAVAUX ORIGINAUX

DE L'INFLUENCE DE LA BACTERIOLOGIE SUR LES DEVELOPPEMENTS DE L'HYGIENE MODERNE ¹

A. VALLÉE

Prof. à la Faculté de Médecine de l'Université Laval

L'âge moderne est à proprement parler l'âge scientifique, non seulement par les découvertes essentielles qu'il a vu naître, mais encore et surtout par l'influence et l'emprise de la science sur toutes les classes de la société. Influence qui attire les uns par conviction vers les études scientifiques les plus pures, qui éveille l'attention des autres par curiosité, qui soumet les moins sérieux par snobisme, mais qui touche chacun de nous. Emprise qui force le genre humain à admettre des données nouvelles réputées inadmissibles, qui persuade et finit par vaincre les plus endurcis.

Cette force est telle que la démonstration du fait scientifique peut aplanir aujourd'hui presque tous les obstacles, et qu'il suffit maintenant de montrer au peuple les bases solides de l'expérience, pour gagner sa confiance et lui prouver la véracité d'un fait. C'est ce que je voudrais établir au point de vue de l'hygiène, en donnant ici un aperçu des découvertes sur lesquelles elle repose. Et en dé-

1. Conférence donnée à la séance publique du Congrès de la «Canadian Public Health Association», septembre 1916, et au «Canadian Club» de Québec, janvier 1917.

Syphilis
Artério-sclérose, etc.
(Ioduro Enzymes)
Iodure sans Iodisme

Iodurase

de COUTURIEUX

57, Ave. d'Antin, Paris.

en capsules dosées à 50 ctg. d'Io-
dure et 10 ctg. de Levurine.

montrant l'origine scientifique de l'hygiène moderne, je ne crains pas d'affirmer que j'aurai supprimé bien des doutes, ouvert des horizons et poussé à l'étude plusieurs de ceux qui hésitent encore à reconnaître la valeur d'une science, qui comme les religions comporte souvent des sacrifices auxquels il faut cependant se soumettre.

Ce serait avoir fait un grand pas, si l'on admettait alors que tout peuple civilisé doit être au courant des données de l'hygiène, les connaître et qui plus est les appliquer, et par là tout en faisant de la science, qui attire volontiers, toucher en même temps aux questions sociales et économiques les plus importantes.

Il ne faudrait pas, par conséquent, voir dans ce court exposé, un travail purement spéculatif, mais bien le considérer, au contraire, comme une étude de vulgarisation, cherchant à établir la nécessité de connaissances spéciales, en démontrant à un auditoire curieux de savoir, que l'hygiène du jour est basée sur les faits les plus positifs, puisque scientifiques. Il faudrait y trouver tout l'attrait que l'on admet rencontrer d'ordinaire dans ce qui touche au grand mystère de la science moderne et par suite prendre cette voie détournée, pour arriver au but, c'est-à-dire : créer chez nous un intérêt tout particulier pour les choses de l'hygiène.

*
* *

L'hygiène qui prévient tout comme la médecine qui guérit, date des débuts de l'humanité. Il est naturel, en effet, que l'homme, dès qu'il constata les effets de la maladie, ait cherché à empêcher l'éclosion de celle-ci, d'autant plus ardemment, qu'il avait alors à sa disposition, fort peu de connaissances sur le traitement à lui opposer.

Mais l'hygiène de ces époques reculées, n'est établie, on le comprend sur aucun principe scientifique, elle ne repose comme toute la médecine, que sur des faits de pur empirisme. Elle peut même être considérée alors comme une science purement sociale, qui perpétue quelques traditions relatives à la santé, soit comme le dit le docteur Rochard : " en les plaçant sous l'égide de la religion comme Moïse, sous la sauvegarde des lois comme Lycurgue, ou sous celle de la raison seule comme Hippocrate. "

Ce sont tous ces préceptes généraux qui se perpétuent dans les " Aphorismes ", dans les " Epidémies ", dans le " Traité des eaux, des airs et des lieux ", ouvrages du père de la médecine, jusqu'au moyen-âge. Pendant toute la brillante période de l'empire romain, on voit même s'esquisser à Rome, les grandes lignes de l'hygiène publique.

Le " Code de Santé " de l'Ecole de Salerne, transmet à l'Europe une partie de ces données et l'hygiène suit le développement lent de la médecine, essayant de se conformer à chaque nouvelle découverte, mais n'osant se détacher de l'enseignement médical, dont elle suit les transformations multiples, sans pouvoir devenir une science autonome.

Comme la médecine, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècles, elle se pare d'un certain vernis scientifique, qui n'a pas cependant pour des études de cet ordre, la valeur qu'il confère à la médecine générale. Elle reste en effet trop empreinte de dogmatisme, alors qu'il lui faudrait devenir essentiellement pratique. Elle a évolué tout en gardant son empirisme, dont elle ne pourra se débarrasser que lorsque ses données seront solidement assises sur la science pure qui la créera d'emblée.

Cependant à cette période pré-bactériologique, apparaissent des

hygiénistes de carrière, qui restent attachés comme Michel Lévy, à cette définition: "l'hygiène est la clinique de l'homme sain". L'hygiène est encore chose individuelle, on ne fait qu'à peine entrevoir l'hygiène publique. C'est de cette dernière, qu'il faudra attendre les transformations réelles et utiles; elle devra évoluer totalement, sortir du cadre trop rétréci des sciences médicales, cesser d'être une annexe de la médecine, se faire une place à part. Tout cela va être réalisé d'emblée, par les découvertes d'un seul, du plus grand génie peut-être de tous les temps et tous les pays, qui va transformer d'un tour de main la médecine et créer de toutes pièces l'hygiène qui avant lui peut être considérée comme ayant vécu à l'état de simple chrysalide.

Ce magicien de la science qui va faire apparaître aux yeux des peuples inconscients, un monde nouveau qu'il découvre, monde ayant en lui toutes les puissances de vie et de mort, monde autonome et créé, pour lequel on avait jusque là supposé une génération spontanée à l'encontre du bon sens, c'est Louis Pasteur. Pasteur qui sans morgue et sans pédantisme crée la bactériologie par la découverte des microbes, et en créant cette science nouvelle, transforme du même coup toutes les autres, ouvre de nouveaux horizons, explique des phénomènes jusque là ignorés et d'une importance capitale; Pasteur, la plus belle gloire française qui suffit à elle seule à illustrer une nation; Pasteur qui eut pu servir de trait d'union entre la France du passé et l'héroïque France du jour.

Nous allons, d'un coup d'œil rapide, embrasser l'influence de ces découvertes sur l'hygiène générale, puis sur la prophylaxie et l'étiologie des maladies contagieuses, enfin sur leur traitement. Vous comprendrez alors facilement comment l'hygiène moderne

naquit à la science et pourquoi elle mérite aujourd'hui toute notre considération.

*
* *

Les découvertes pasteurienues avaient démontré nettement l'existence de ces êtres innombrables qui dès le début furent connus sous le nom de microbes. La connaissance de ces infiniment petits, dont on ne soupçonnait pas le rôle, allait immédiatement donner lieu à des recherches sans nombre. Parmi celles-ci la plus importante au point de vue basal, ce fut sans contredit la série des travaux qui détruisait la théorie de la génération spontanée. Dans des expériences mémorables Pasteur établissait sans conteste que les êtres même les plus infimes ne naissent pas sans parents et que ces êtres microscopiques, dont il avait déjà montré le rôle dans les fermentations et les putréfactions, viennent d'êtres semblables à eux et ne peuvent exister dans un milieu sans y avoir été implantés.

Cette idée générale qui pouvait au premier abord sembler dénuée de toute portée pratique, contenait cependant le germe de toutes les connaissances futures de l'hygiène moderne. Toute l'étiologie, c'est-à-dire toutes les causes des maladies diverses qui intéressent l'hygiène, toute la prophylaxie, c'est-à-dire toutes les précautions à prendre pour les éviter étaient comprises dans cette seule constatation.

Puisqu'il existait des êtres vivants microscopiques, puisque l'on reconnaissait déjà que ces êtres étaient les agents de certaines affections, il allait devenir possible de retracer ces maladies, leurs causes, leur marche et de les enrayer en éloignant simplement

l'agent, ou en le détruisant même au besoin, s'il était déjà dans la place. On allait savoir maintenant en étudiant de plus près, pourquoi cette famille se voyait décimée par la tuberculose qui frappait un à un chacun de ses membres; pourquoi cette école voyait ses enfants terrassés tour à tour par la diphtérie; pourquoi cette ville voyait se produire dans ses murs des séries de typhoïde, alors que la voisine restait indemne; pourquoi ce pays tout entier devenait un foyer de choléra qui allait menacer l'univers.

L'épidémiologie qui était apparue dans l'antiquité comme un fléau des dieux était du coup expliquée. S'il y avait là un foyer de tuberculose, ici un centre de diphtérie, ailleurs une source de typhoïde, plus loin un milieu de dissémination du choléra, c'est que partout existait à chacun de ces endroits un microbe spécial, spécifique, propre à développer l'une ou l'autre de ces maladies.

Et ces microbes, on allait en effet les étudier, les distinguer, les classer, les expérimenter et établir la preuve irréfutable de leur action néfaste particulière à chacun.

Nous ne citerons pas les noms de tous ceux qui avec Pasteur poursuivirent ces études, ils appartiennent à tous les pays, il faudrait établir des distinctions, tous ont leur mérite. Disons seulement à quel degré de perfection on arriva rapidement; comment d'après les données pasteurienues, naquit d'abord la stérilisation, la désinfection qui allaient permettre de supprimer par filtration, par chauffage, ou par des agents chimiques les millions d'êtres qui nous assaillent. Comment de ces faits acquis, on allait arriver à cultiver les microbes, en les faisant pousser sur des milieux où ils ne se trouvaient pas parceque stériles. Comment une fois la culture obtenue, on allait les étudier dans leur aspect, dans leur forme, dans leurs réactions diverses, pour aboutir à ces études

transcendantes de réactions complexes vis-à-vis des humeurs de l'économie qui ont donné le moyen de diagnostics importants. Comment enfin après les avoir ainsi isolés, on va les essayer sur les animaux, pour reconnaître leur action spéciale, établir leur spécificité.

C'est là toute la Bactériologie et elle contient à elle seule toute l'hygiène publique moderne. L'hygiène individuelle, en effet, celle qui vous empêchera vous, par des régimes, par des attentions particulières, de devenir goutteux, rhumatisant ou cardiaque, celle qui vous sauvera d'une impotence prématurée, peut aller sans les sciences bactériologiques dans une certaine mesure. L'hygiène publique, au contraire, est toute comprise dans la science nouvelle.

En effet, les maladies dites contagieuses, les maladies infectieuses, c'est-à-dire d'origine microbienne étaient dès lors dépistées. La cause en était connue, on pouvait retracer leurs origines et bientôt préciser celles qui se communiquaient par l'eau, par l'air, par les aliments, par contact.

Il allait même devenir possible de retrouver presque toujours le microbe particulier et souvent le remède efficace, soit pour prévenir son action, soit pour l'enrayer. Des méthodes de plus en plus précises allaient permettre de constater la souillure de l'air que nous respirons, des poussières que nous absorbons, de l'eau que nous buvons et faire comprendre rapidement l'importance de la propreté jusque dans ses plus petits détails.

Ces méthodes d'abord générales vont démontrer rapidement la pureté de l'air des montagnes, la faible contamination de l'air aux champs et l'infection quelquefois terrifiante de l'air des villes. Des expériences curieuses indiquent par exemple que pour 4 à 11 microbes par m. c. au Mont Blanc, on en trouve 49 à Montauvent,

275 à Montsouris, quartier excentrique et bien situé de Paris, et 6040 au centre de cette grande ville.

On étudie de même façon les poussières, et pour Paris seulement, il est reconnu que pour 750,000 bactéries contenues dans un gramme de poussière à Montsouris, la poussière de la rue de Rennes en contient 1,300,000, celle de la rue Monge plus populeuse encore, 2,100,000.

On arrive ainsi à prouver par des chiffres qui ne manquent pas d'ampleur, le danger de l'air infecté par des quantités de microbes divers, parmi lesquels peut très bien se trouver celui qui vous terrassera.

Les recherches sur les eaux ont une portée plus directement pratique, car elles vont permettre l'alimentation des villes en eaux pures; de celles-là au moins qui le voudront.

Les méthodes là encore vont se perfectionner de plus en plus et en arriver à une précision étonnante qui ne permettra pas toujours de retrouver le microbe cause d'une infection d'origine hydrique, mais qui permettra d'affirmer la souillure de l'eau par des microbes qui en prouvent la contamination par des matières suspectes. Par ces seules données, la grande cause des infections intestinales, de la typhoïde, du choléra, va pouvoir être dépestée.

La contagion se précisera encore par les recherches nouvelles qui apporteront la connaissance des associations microbiennes, nécessaires au développement de certains agents, association qui lorsqu'elle manque, empêche le microbe de produire chez vous son action néfaste, comme le fait fut si nettement démontré par Metchnikoff pour le choléra.

Puis les travaux plus fouillés, plus récents, feront reconnaître les porteurs de bacilles, c'est-à-dire ces gens qui pour être guéris,

ou même au cours d'une épidémie, sans avoir été malades, portent en eux le germe d'une maladie qui peut se transmettre au voisin; ils seront eux aussi diagnostiqués et surveillés.

Comme corollaire, enfin, pour compléter tous ces faits de premier ordre, qui vont servir d'idée directrice dans l'orientation future de l'hygiène, toutes les recherches et les découvertes concernant l'immunité, c'est-à-dire cette propriété qu'ont certains individus de résister à une maladie, de lui être réfractaires. Expérimentalement toujours, on démontre comment se fait la lutte entre l'organisme et le microbe, comment cette lutte peut être stimulée artificiellement. Expérimentalement encore, on prouve qu'il existe une immunité naturelle, innée, et une immunité acquise, soit par auto-vaccination, le sujet se trouvant vacciné par une première atteinte du mal, soit par vaccination conférée antérieurement à la maladie.

Cette immunité acquise, on va désormais étudier, comment on peut dans chaque cas particulier la produire et établir ainsi une médecine préventive qui sera partie importante de l'hygiène moderne.

Les grandes lignes qui dirigeront ces recherches s'appuieront sur deux faits: l'immunité dite active conférée par les vaccins, c'est-à-dire en communiquant une maladie bénigne qui préviendra contre une plus grave. — L'immunité dite passive conférée par les sérums, c'est-à-dire en fournissant à l'organisme, des moyens de défense tout préparés, dans le sang d'un animal qui a été artificiellement rendu réfractaire à un microbe donné.

Voilà ce que la bactériologie a fourni comme idée générale à l'hygiène; en somme toute sa structure. Elle n'a pas moins fait dans les connaissances spéciales nouvellement acquises sur l'étiolo-

logie et la prophylaxie des maladies contagieuses, étudiées séparément.

Ce sont les bactériologistes toujours qui ont débrouillé l'étiologie, c'est-à-dire trouvé l'agent de presque toutes les infections, car quelques-uns ne sont pas encore connus. Ce sont eux qui ayant découvert cet agent, ont recherché et décrit ses mœurs, son mode de transport d'un individu à l'autre et démasquant ainsi ses batteries, permis d'organiser contre lui un tir de barrage souvent très effectif.

C'est le bactériologiste, pour préciser de plus en plus, qui a découvert le bacille tuberculeux, germe de cette terreur moderne, qui l'a retrouvé dans les crachats des poitrinaires, et suggéré de l'arrêter là au passage, en l'empêchant de se répandre. C'est lui qui a découvert le bacille de la diphtérie, localisé dans les fausses membranes de la gorge de l'individu atteint. C'est lui qui a retracé le bacille de la peste dans le bubon pesteux, puis chez le rat, et son transport à l'homme par l'entremise des puces ; c'était en indiquant le foyer, limiter déjà son action. C'est lui qui a retrouvé le bacille de la typhoïde, dans les selles, puis dans l'eau, le lait, etc., et expliqué la contagion. C'est lui qui a retrouvé dans les mêmes milieux le bacille virgule, agent du choléra, et précisé sa manière de faire, due à des associations microbiennes. C'est lui qui a dépisté dans les fosses nasales et jusque dans les centres nerveux, le méningocoque, agent de la méningite cérébro-spinale épidémique et par la découverte des porteurs de bacilles, éloigné de la circulation tous ceux qui pouvaient nuire. C'est lui qui a découvert les agents des maladies vénériennes, tout aussi bien que les nombreux facteurs des infections intestinales, en cause d'une façon si terrifiante dans la mortalité infantile, et par là fourni les moyens de remé-

dier à la dissémination de ces maladies. C'est lui qui a montré l'origine microbienne du charbon, de la rage, de la fièvre jaune, de la coqueluche, l'origine parasitaire de la malaria, de la maladie du sommeil, de la dysenterie des régions tropicales. Et cela, pour ne citer en somme que les découvertes qui intéressent l'hygiène publique, sans entrer dans ce qui ne touche que l'hygiène individuelle ou la médecine.

Le champ est déjà assez vaste pour en comprendre l'exploitation qui ne s'est pas limitée là. On ne s'est pas contenté de trouver la cause, on a voulu indiquer le moyen de retracer où qu'il se cachait, l'embusqué. Des méthodes diverses, appropriées à chaque variété de microbe en cause, ont été décrites pour permettre les recherches. Pour ce bacille tuberculeux, on a imaginé une coloration spéciale qui le distingue, pour ce bacille diphtérique, des moyens spéciaux de culture, pour le typhique, le choléra, des réactions particulières dites d'agglutination qui permettent le diagnostic. Pour tous enfin, les procédés nécessaires pour les mettre en évidence. Et l'on ne se contente pas de ce qui est fait, on continue de chercher. Une manière semble-t-elle insuffisante, on modifie, on évolue, on revient même en arrière, si l'on peut obtenir plus. Les typhoïdes se sont vues compliquées par la connaissance des paratyphoïdes fréquentes, dues à des microbes spéciaux de même famille. Comment préciser, diagnostiquer les uns des autres. Ces microbes se rapprochent par certains caractères, s'agglutinent même souvent entre eux. On revient à un ancien procédé, l'hémoculture, c'est-à-dire la culture du sang du malade, puis l'agent isolé, puisque la réaction d'agglutination est incertaine, on crée pour eux un milieu de culture spécial, où chaque paratyphique, A ou B, où le typhique, vont tous trois donner des réactions qui les

distinguent. Le tour est joué et par un petit-fils de Pasteur, Pasteur Vallery-Radot, qui en arrive là pendant la guerre. C'est là un fait particulier, les recherches de cet ordre pullulent, la science évolue sans cesse, mais contrairement à ce qu'un vain peuple pense, non pas pour détruire ce qui était vrai la veille, mais pour perfectionner encore.

L'étiologie ainsi éclairée, la prophylaxie spéciale, c'est-à-dire la prévention vis-à-vis de chaque espèce, va s'établir rapidement et d'elle-même. La médecine préventive va naître, qui vous dit comment éviter le bacille tuberculeux, par la propreté et l'air pur, comment vous garder des typhiques et paratyphiques, des infections intestinales de l'enfance, en surveillant les eaux et l'alimentation. Elle va prescrire tour à tour la surveillance de l'école contre la diphthérie, la coqueluche, la méningite et toutes les maladies épidémiques de l'écolier. Elle préconisera tour à tour la destruction des rats contre la peste, l'assainissement des terrains contre la malaria et la fièvre jaune, la surveillance des transports contre le choléra et toutes les maladies exotiques. Elle va employer la vaccination et les sérums lorsqu'ils existent, effectuer la stérilisation et la désinfection qui tuent le germe, traquer le porteur de l'agent, isoler le contagieux.

Et pour assurer ces mesures, la médecine va appeler à son aide la loi, créer la loi préventive en somme, qui va malgré lui protéger l'individu, en ordonnant la vaccination obligatoire, la déclaration, l'affichage, les lois de quarantaine, toute la loi d'hygiène, basée sur les démonstrations bactériologiques.

Enfin, cherchant plus loin, la bactériologie va presque dépasser le but de l'hygiène, science préventive, en devenant curative, et curative pour atteindre sûrement et indirectement son rôle de pro-

tection. Elle va s'attaquer aux maladies épidémiques de face, les combattre non seulement en précédant leurs effets, mais en essayant de les détruire. Pour cela, elle va utiliser des armes qui lui ont déjà servi quelquefois dans la prévention et qui vont maintenant servir à guérir. Elle va de nouveau faire appel à la vaccination, à la sérothérapie et à la bactériothérapie. Elle va s'essayer au traitement.

Les vaccins, ils étaient déjà tous en herbe, dans l'immortelle découverte de Jenner, qui enraye le développement de la variole, et reste là comme type, bien avant l'apparition de la bactériologie, mais sans être expliquée. Pasteur et ses successeurs vont compléter ces travaux. Succesivement vont apparaître, le vaccin contre le charbon, le vaccin contre la rage; les vaccins bactériens qui vont se populariser aujourd'hui pour donner tantôt des méthodes préventives, comme le vaccin anti-typhique, ou d'autres curatives plus appliquées dans l'hygiène privée, comme le vaccin contre la furonculose et bien d'autres encore.

Puis que dire enfin des sérums libérateurs, du sérum anti-diph-térique, préventif et curatif, du sérum préventif anti-pestueux, du sérum anti-méningococcique, que dire des sérums plus particulièrement en rapport avec l'hygiène privée, sérum par exemple contre l'érysipèle et le tétanos, qui se sont acquis des droits tellement incontestables, que le malade doit aujourd'hui les exiger et le médecin ne jamais les oublier.

La bactériologie a fait sa large part dans tous les champs de l'hygiène, elle s'est montrée créatrice, presque à elle seule d'une science nouvelle, dans toutes ses parties essentielles depuis les données générales, jusqu'aux questions de détail. Et pour parodier en l'ennoblissant encore, un mot célèbre: "la science continue".

Elle continue dans le même sens, le champ à couvrir restant toujours très vaste.

* * *

L'hygiène scientifique est donc chose réelle et sur laquelle par conséquent on peut compter, à laquelle il faut croire. Devenue science, l'hygiène n'est plus une science purement spéculative, mais une science d'application, une science qui ne vaut que par sa portée pratique, tout comme l'électricité nous est utile, parce qu'elle nous transporte, nous éclaire, nous chauffe, et fait fonctionner nos industries.

Inutile, par conséquent d'avouer aujourd'hui que nous avons les connaissances d'hygiène les plus étendues, que nous possédons les lois d'hygiène les mieux élaborées, si ces lois ne sont pas appliquées, ces connaissances utilisées. Et pour en arriver là, il faut créer une mentalité dans le peuple, prouver au public la vérité de l'hygiène et ce qu'il peut en attendre, parce que le tout est fondé sur la science et que rien de ce qu'elle avance n'est resté douteux; toutes ses prétentions étant solidement établies sur l'expérience la plus positive et presque mathématique.

C'est du public que viendra, chose curieuse, la mise en exercice la plus rapide de ces principes scientifiques, car il faut que ce soit lui, qui instruit, en exige l'application des lois. Les démocraties ont pu engendrer comme l'a dit Faguet, le culte de l'incompétence et l'horreur des responsabilités; les gouvernants intelligents comme ceux qui nous régissent, n'ont pas tenu compte de ces inconvénients, ils suppléent à l'un—nous le savons pour ce qui concerne l'hygiène—en nommant des hygiénistes compétants, ils

savent, nous n'en doutons pas, par leur énergie, prendre les responsabilités nécessaires.

Mais les démocraties ont de plus cet avantage, de rendre le peuple souverain; ce qu'il veut, on le fait, et ce qu'on sait lui enseigner et faire comprendre, il le veut et l'exige. C'est de lui que vient la demande, créons chez lui la connaissance et la foi; allons plus loin, créons chez lui une véritable manie, que Balzac définit si bien " le plaisir passé à l'état d'idée ".

Cette manie créée, il exigera la mise en pratique de la science qu'il appréciera; il comprendra l'intérêt qu'il y a pour lui à ce que l'on applique sévèrement ces lois, même si elles viennent quelquefois en conflit avec ce qui un instant peut lui sembler son intérêt privé. Il demandera alors que l'on fasse pour l'hygiène, autant que l'on peut faire pour la colonisation, l'agriculture et les bonnes routes. Il le demandera, parcequ'il verra l'intérêt de tout un peuple, depuis l'enfant qui promet, l'adulte qui produit, jusqu'au vieillard qui croit encore à l'avenir. Et alors nous verrons nos gouvernants se soumettre eux-mêmes à ce cri de la science répété par les échos du populaire, et d'autant plus facilement qu'ils sont entrés dans cette voie et que leur patriotisme anxieux et éclairé, n'attend plus que cela pour s'y aventurer tout à fait.

Mais dans ce mouvement en avant, vous avez vous, Messieurs, un rôle important à remplir. La science a parlé, c'est vrai, elle a fait sa part en démontrant, en établissant des lois indéniables. La parole qu'elle a transmise au monde moderne, il faut la réaliser par l'action. Et l'homme d'action, c'est vous; vous êtes l'armée qui à l'avant doit réaliser l'idée conçue; et dans cette armée vous avez des responsabilités particulières, parceque vous êtes les chefs. Aux parlementaires, leur rôle est tracé, mais n'oubliez pas que

vous avez le vôtre. L'hygiène, c'est la lutte, la lutte pour la santé pour la vie, pour ce qui constitue le principe de la prospérité des nations, puisque c'est l'élément du travail. Finis les boniments et les discours, les théories et les discussions; ces chimères sont venues se détruire d'elles-mêmes sur l'immense champ de bataille mondial. Les données scientifiques sont posées comme les lois de tactique et de stratégie. A vous hommes d'action qui savez les apprécier, à vous de les rendre palpables en les appliquant et surtout en exigeant qu'on les applique. Tous les individus se sont transformés depuis la guerre, on réalise mieux la nécessité du devoir, on l'amplifie; on n'en fait plus une simple question d'individualisme, les yeux sont tournés plus haut vers le pays pour lequel chacun doit faire sa part. Comme le disait le mois dernier M. Ernest Lavisse, dans son discours des prix de vertus à l'Académie française: "... les braves gens font le bien sans effort, naturellement comme ils respirent. "

C'est ce que vous ferez, c'est ce que nous ferons, suivant l'exemple de nos voisins, en nous intéressant à ce qui doit sauver les races épuisées par le surcroît de travail que la barbarie leur impose. En développant l'hygiène publique, vous aurez fait votre part, celle dont vous devez être fiers.

REVUE DES JOURNAUX

Annales de l'Institut Pasteur. Novembre 1916.—Nouvelles recherches sur la contagion de la tuberculose par l'air expiré pendant la toux, par le Dr P. Chaussé. Cette contagion serait définitivement établie.

Archives d'Electricité médicale. Décembre 1916.—Le traitement des phénomènes historiques par la rééducation intensive par le courant galvanique.—Clovis Vincent.—Les résultats obtenus seraient des plus consolants.

Bulletins et Mémoires de la Société de Chirurgie de Paris. Livraison du 12 Décembre 1916.—Après avoir obtenu des succès assez positifs, M. Pierre Delbett préconise l'emploi du sérum de Leclainche et Vallée dans le cas de septicémie d'affections septiques locales et de gangrènes gazeuses.

Livraison du 19 Décembre.—M. G. Bonnal décrit un nouvel appareil d'immobilisation pour le traitement des fractures compliquées et des lésions articulaires du membre supérieur.

Livraison du 28 Décembre.—Gelures graves des pieds, avec nervite grave taillée avec succès par le hersage et l'élongation légers des nerfs tibiaux postérieurs. Ph. Mauclair.

Journal de Médecine de Bordeaux.—Dans les numéros de Décembre, nous trouvons un article de M. E. Blum, sur la simulation chez les soldats. Après avoir mentionné les supercheries les plus fréquentes auxquelles se livrent ces "carottiers" comme il les appelle, Mr Blum nous donne des moyens très simples de les confondre.

Paris Médical. Numéro du 16 Décembre.—De la valeur curative du sérum antitétanique. M. E. Merle rapporte un

grand nombre de cas de tétanos guéris après injections de sérum antitétanique à doses massives. Il a donné jusqu'à 980 centimètres cubes dans un cas.

Numéro du 23 Décembre. M. Depage de Bruxelles a observé 124 cas de lésions de l'articulation du genou traités de trois façons différentes.

Première méthode: Drainage de l'articulation pendant un temps plus ou moins long; un ou plusieurs pansements par jour. A chaque pansement, irrigations avec des solutions antiseptiques. Immobilisation du membre à l'aide d'un appareil à pont ou gouttière.

Deuxième méthode: Méthode de Carrel, après débridement large de l'articulation.

Troisième méthode: Fermeture immédiate de l'articulation malgré les lésions osseuses assez étendues après une toilette soignée de la région, les tissus, lésés et contus excisés, les projectiles et débris vestimentaires extraits, l'articulation largement lavée à la solution de Dakiy ou à l'ather, les os abrasés à la curette ou à la gouge; l'articulation refermée en plusieurs plans, en laissant un petit drain de caoutchouc au contact de la lésion osseuse pendant vingt-quatre heures. L'Immobilisation par un moyen quelconque.

Voici quelles sont ses statistiques en chiffres ronds:

	1 ^{re} méthode	2 ^e méthode	3 ^e méthode
	P. 100	p. 100	p. 100
Guérisons avec restitution des mouvements	24	46	86
Suppurations du genou	68	28	4
Ankyloses avec ou sans resections	37	18	13
Amputations de la cuisse	34	15	0
Morts	13	3	0

Numéro du 30 Décembre.—M. André Boeckel a guéri un cas de fistule vésico-rectale par un moyen bien facile : gros drain introduit dans le rectum par l'anus ; une sonde vésicale à demeure.—Lavages du rectum et de la vessie.

Progrès Médical, Livraison du 20 Décembre.—Le Dr James Shearer de Washington vient de faire une innovation audacieuse. Il s'agit de la délimitations des organes internes du corps humain au moyen du courant électrique.

DR J. B. LACROIX

—ooo—

LA LOI DES MÉDICAMENTS BREVEVÉS

M. Gauvreau N. P. pour Témiscouata, a posé, le jeudi 1er février 1917, la question suivante au gouvernement :

« Le Ministre du Revenu de l'Intérieur présentera-t-il une loi à cette session, au sujet de la reclassification des remèdes brevetés, surtout pour ce qui regarde les drogues et médecines abortives ou leurs équivalents? »

Le gouvernement a répondu que cette loi serait présentée après l'ajournement actuel.

Le moment est venu pour la profession médicale d'user de son influence auprès de nos gouvernants pour que cette loi transformée, remaniée et complétée, soit efficace et réponde à tous les besoins. Les médecins ne peuvent se désintéresser de cette importante question dont nous reparlerons prochainement. Mais dès maintenant toutes les sociétés médicales devraient étudier le sujet et fournir leurs conclusions.

INTERETS PROFESSIONNELS

VŒUX EMIS PAR LA VI^e CONVENTION DES SERVICES SANITAIRES

14 SEPTEMBRE 1916

La VI^e Convention des Services sanitaires de la Province de Québec concourt entièrement dans les conclusions du rapport du Dr L.-F. Dubé sur la "Loi des médicaments brevetés" et désire que des démarches soient faites auprès du Ministre de l'Intérieur, afin que la loi soit modifiée en conséquence.

Elle émet aussi le vœu que cette résolution de la Convention devrait être adressée au Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, aux sociétés médicales et à la presse, les priant d'user de leur influence, afin d'en faciliter l'adoption.

CONCLUSIONS DE LA COMMUNICATION DE M. LE DR. L.-F. DUBÉ

En résumé, voici ce que nous suggérons au Ministère, et que nous sommes prêts à discuter pour le plus grand bien de notre profession et de notre pays :

1. Que (La loi des médicament brevetés ou proprietary) porte le nom de "Loi des spécialités pharmaceutiques, hygiéniques, alimentaires".
2. Que les médecins et les pharmaciens licenciés, au Canada, seuls aient le droit de fabriquer ou de faire fabriquer des spécialités pharmaceutiques, hygiéniques et alimentaires.

3. Que l'on accepte, au Canada, que les médicaments ou spécialités qui ont été fabriqués par les médecins ou pharmaciens reconnus dans le pays où ils résident.

4. Que la formule intégrale de chaque médicament ou spécialité pharmaceutique, hygiénique ou alimentaire soit déposée au Ministère et inscrite dans un "Formulaire Spécial", en français ou en anglais.

5. Que la formule intégrale de chaque médicament ou spécialité pharmaceutique, hygiénique ou alimentaire soit imprimée en français et en anglais sur l'étiquette du flacon ou paquet ainsi que sur l'enveloppe des contenants.

6. Que les médicaments ou spécialités pour usage externe soient régis par la même loi que ceux pour usage interne.

7. Qu'il soit nommée une "Commission des Spécialités pharmaceutiques, hygiéniques et alimentaires", laquelle sera composée de 3 médecins, 1 pharmacien, 1 chimiste-analyste.

8. Qu'il soit créé un "Service de la répression des fraudes" avec tous les pouvoirs pour agir.

9. Qu'il soit strictement défendu, sous peine de réclusion, de fabriquer un médicament ou une spécialité quelconque dans lequel il entrera une ou plusieurs substances abortives, telles qu'elles apparaissent sur la "Liste Noire".

10. Qu'il soit strictement défendu de fabriquer un médicament ou une spécialité quelconque dans lequel il y aura de l'opium, ses alcaloïdes, ses dérivés et ses préparations.

11. Qu'il soit fait un contrôle sérieux de tous les médicaments ou spécialités qui auront reçu l'autorisation d'être fabriqués ou vendus.

12. Que de fréquentes analyses soient faites des spécialités sur le marché et que le permis de vente et de fabrication soit enlevé à quiconque essaie de frauder.

13. Qu'il soit fait, à différentes intervalles et à l'improviste, une inspection des pharmacies, et des établissements quelconques où se fabriquent et se vendent les médicaments ou les spécialités pharmaceutiques, hygiéniques et alimentaires. Les officiers du "Service de la répression des fraudes" pourraient agir comme inspecteurs de ces établissements.

14. Qu'il soit annexé à la nouvelle loi, une liste portant le nom de "Liste noire" énumérant les drogues qui ne devront pas entrer dans la fabrication d'aucun médicament ou spécialité.

15. Que la "Liste noire" annexée à la nouvelle loi porte le nom des drogues suivantes :

LISTE NOIRE ANNEXÉE.

- | | |
|--|---|
| 1. Cocaïne | |
| 2. Opium, ses préparations, ses dérivés, ses alcaloïdes. | |
| 3. Tanaisie | } |
| 4. Sabine | |
| 5. Pouliot | |
| 6. Rue | |
| 7. If | |
| 8. Racine de cotonnier | |
| 9. Ellebore | |
| 10. Ergo | } |
| 11. Pennyroyal | |
| 12. Apiol | |
| 13. Safran | |
| 14. Cantaride | |
| 15. Absinthe | |
| 16. Génévrier | |

Drogues abortives

Drogues abortives.

En adoptant la "Liste Noire", du coup, on éliminerait le numéro II des règlements, le paragraphe (a) de l'article (7) de la loi et la liste des drogues annexées de la loi actuelle.

16. Que le ministère prenne l'initiative de poursuivre tous les fabricants de médicaments brevetés ou spécialités pharmaceutiques, hygiéniques, alimentaires, qui, sur l'étiquette ou annonces quelconques, journaux, circulaires, etc, disent des choses fausses et mensongères quant au mode de fabrication, à la provenance des drogues qui le compose, aux drogues qui entrent dans la préparation, et surtout aux effets thérapeutiques.

17. Que les témoignages écrits, donnés par les personnes qui se servent de médicaments brevetés ou spécialités précitées et publiées dans les journaux et circulaires, etc, sont généralement faux et obtenus sous de fausses représentations, que la loi prohibe cet usage trop longtemps toléré.

18. Qu'il soit défendu aux médecins et aux pharmaciens de servir de prête-nom à aucun individu pour lui permettre de fabriquer ou de vendre un médicament ou une spécialité pharmaceutique, hygiénique, alimentaire.

19. Que les médecins ou les pharmaciens aient le droit de vendre des médicaments brevetés ou spécialités pharmaceutiques, hygiéniques, alimentaires, néanmoins, dans les paroisses où il n'y a pas de médecins, les marchands pourront les vendre, mais sur prescription d'un médecin.

REPRODUCTION

LA GUERRE ET L'HYGIÈNE. — RECRUDESCENCE DE MALADIES
ANCIENNES. — RÉVEIL DE MALADIES ÉTEINTES. —
MALADIES NOUVELLES.

Le Monde Médical, janvier 1917. Il est depuis toujours, si j'ose dire, de notion courante que les guerres sont des temps bénis pour le développement des maux humains et qu'elles sont aussi désastreuses par les maladies qu'elles engendrent ou aggravent, que par les catastrophes de tout genre qu'elles déchainent. On put espérer un moment que, malgré son intensité et son étendue, qui dépassent tout ce que l'univers a jamais vu, le cataclysme actuel se distinguerait des précédents à ce point de vue et que l'hygiène n'aurait pas trop de désastres à lui reprocher. En effet, il apparut vite que devaient nous être épargnés les deux grands fléaux qui accompagnaient jadis immanquablement ces bouleversements, la variole et la fièvre typhoïde, lesquels avaient la triste réputation de faire autant de victimes que les batailles. La première est restée, depuis le début des hostilités, aussi rare, pour ne pas dire aussi inconnue, qu'elle l'était depuis de très longues années. La vaccine jennérienne a accompli, de façon générale, chez les peuples civilisés, l'œuvre que nous attendions d'elle. Quant à la typhoïde, elle avait d'abord entamé une offensive des plus redoutables et ses atteintes s'avéraient nombreuses et cruelles. Mais là encore la science a vaincu le mal et la vaccination systématique de nos soldats a réduit ses méfaits dans de telles proportions qu'on peut la mettre

à peu près sur le même pied que son émule. Vis-à-vis de ces deux maladies, tout au moins, nous sommes en très grands progrès sur les époques antérieures. Malheureusement, en d'autres chapitres, les constatations que nous pouvons faire sont loin d'être aussi satisfaisantes.

Il faut compter, tout d'abord, avec la recrudescence très fâcheuse qui s'est manifestée dans le domaine de maladies que nous connaissons en tout temps, comme la *syphilis* et la *tuberculose*. J'ai assez parlé, dans une récente chronique, de la première nommée pour n'y pas revenir. Nous savons sous quelles influences multiples elle a connu un accroissement qui légitime toutes les craintes. Il en faut accuser à la fois les formidables déplacements de troupes et de population qui sont la caractéristique de la guerre actuelle, la mentalité spéciale créée par la longueur du conflit et les dangers courus de façon incessante par nos soldats, la formule, pour ainsi dire, chronique du combat, les transplantations des habitants des régions bouleversées, d'autres causes encore sur lesquelles il serait trop long et peut-être trop triste de s'étendre. Toujours est-il que la syphilis est devenue pour la race un fléau d'une gravité jusqu'ici insoupçonnée. Je passe, n'ayant pas loisir de creuser davantage le sujet.

Vient ensuite la tuberculose. Ses ravages, hélas, ne sont pas plus douteux. L'origine de cette augmentation indéniable du mal réside surtout dans l'intensification du recrutement, exigée par les nécessités de la défense du sol. Ce furent d'abord les êtres faibles, enrégimentés dans les premiers jours de la mobilisation, en un moment où l'on n'avait guère le temps de faire fonctionner de façon parfaite les filtres hygiéniques divers qui, en temps de paix, eussent fait obstacle à leur incorporation. Ils étaient, ces malheureux, en puissance de tuberculose latente ou

à peine au début ; la vie fatigante et exempte de confort de l'armée en campagne et celle, plus déprimante peut-être, des tranchées l'ont muée en tuberculose franche. Ces hommes non seulement virent leur état empirer, mais semèrent aussi le mal autour d'eux dans les corps de troupes auxquels ils furent affectés. Ce sont encore les « récupérés » des derniers conseils de revision, anciens tuberculeux pour la plupart, jadis réformés, puis redevenus, grâce au repos, à une hygiène convenable, des hommes en apparence bien portants. L'infection a profité, chez eux, des nouvelles et regrettables conditions d'existence qui leur étaient faites pour exécuter un retour offensif des plus dangereux, pour eux-mêmes comme pour leurs camarades et, plus tard, pour leur entourage.

Plus vite que pour la syphilis, plus complètement aussi, on s'est attaqué au danger. Vous connaissez, au moins succinctement, quel réseau défensif, hôpitaux spéciaux, stations sanitaires, dispensaires, a été dressé pour barrer la route au fléau et surtout l'empêcher de s'étendre. Certes, on y parviendra si tout cet ensemble, fort bien compris, fonctionne sans accroc, ce qui est bien difficile dans des temps aussi troublés. En tout cas, il y faudra une vigilance et une constance parfaites. Souhaitons qu'elles ne se relâchent ni maintenant ni plus tard, sans quoi le péril deviendrait vite formidable et nous serions aisément débordés.

* * *

Je n'ai pu prendre que les types principaux de ces maladies aggravées. Je ferai de même pour celles qui avaient à peu près disparu de chez nous et qui, actuellement, renaissent. C'est ce qui se passe pour le *paludisme*. M. WURTH a dénoncé, à l'Académie de Médecine, son très inquiétant réveil. Il y a, en

France, de nombreuses régions où les moustiques s'ébattaient en grandes quantités. Seulement, comme il n'y avait plus de paludéens dans la contrée, il leur manquait les sources où s'approvisionner de germes infectieux qu'ils pussent ensuite transmettre aux individus sains. Qu'il revienne, dans ces pays, des hommes ayant contracté le paludisme autre part, en Orient, par exemple, et voilà un foyer qui se rallume. Des paludéens, n'en est-il pas aussi en grand nombre parmi les troupes qui nous sont venues de nos colonies? Encore une occasion pour les anophèles de puiser dans le sang de ces malades des hématozoaires et de les inoculer à d'autres. Le mélange des races, si heureux à d'autres points de vue, nous aura valu cet infortune. Et M. WURTZ a précisé les conditions de ce retour du mal, en demandant que la chasse aux moustiques s'organise d'énergique façon.

Ce paludisme peut, d'ailleurs, se développer dans d'autres conditions encore. Il est telle de nos régions où des travaux intelligemment conçus et vigoureusement menés l'avaient forcé à disparaître. Mais ces assèchements ces canalisations de cours d'eau, etc. demandent à être incessamment surveillés et soigneusement entretenus. Vienne une mobilisation aussi générale que celle à laquelle nous avons été contraints, une interruption consécutive de la surveillance ou des travaux, et les mauvaises conditions hygiéniques reparaissant, le paludisme reparaît avec elles. Il semble que ce soit le mécanisme qu'a signalé récemment M. Rousseau.

Autre maladie, d'un genre absolument différent, le *trachome*. C'est, comme on le sait, la conjonctivite granuleuse dont la terminaison par cécité n'est pas rare. On se souvient qu'il y a quelques années, une épidémie redoutable en éclata dans un arrondissement central de Paris. Des émigrants venus des pays méditerranéens en avaient importé ici les éléments. Des émi-

grants? Mais nous en avons des quantités en ce moment, venus d'Orient, de Grèce, voire d'Indo-Chine ou d'Algérie. Ce sont, d'une part, des malheureux chassés de chez eux par quelque calamité comme il s'en amoncelle à l'heure actuelle; d'autre part, de bons ouvriers venus parer chez nous au manque de main-d'œuvre. Et voilà le trachome qui nous menace de nouveau, à tel point que le Conseil d'hygiène de la Seine s'en émeut demande l'inscription de cette maladie sur la liste de celles dont la déclaration est obligatoire, réclame des mesures de protection énergiques, l'examen minutieux des étrangers à leur arrivée en France, le repatriement des malades. Il faut espérer que l'alarme a été donnée à temps.

* * *

Troisième catégorie: *les maladies exotiques* qui font mine de s'implanter dans ce pays. Des contingents étrangers ou tout au moins coloniaux, une fois encore, en auront été les introducteurs. Les parasites aidant — et aussi la promiscuités des dépôts, des cantonnements et des tranchées — ceux de chez nous les ont contractées à leur tour. Et il va falloir compter, désormais, avec la fièvre récurrente, avec la dysenterie amibienne, avec tant d'autres infections qui, jusqu'à présent, étaient pour nous lointaines, tropicales, d'intérêt moins immédiat. Il y a là toute une liste de maladies impossibles à établir complète dès maintenant et qui exigeront une sollicitude nouvelle. Faut-il faire entrer dans ce groupe la spirochaetose ictéro-hémorragique, que l'on étudie ici, notamment à l'Institut Pasteur, avec une grande activité et qui nous était surtout connue jusqu'ici par les travaux des savants japonais? Je l'ignore et nous ne savons pas encore, je crois, par quelle voie cette infection a atteint un certain nombre de nos soldats. Peut-être n'est-ce

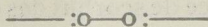
qu'une maladie réveillée, dont nos médecins militaires d'autrefois auraient déjà signalé les ravages, peut-être est-ce une affection venue d'outre-mer. Nous saurons cela plus tard. En tout cas, nous ne pouvons la tenir pour une maladie nouvelle.

Y a-t-il, d'ailleurs, vraiment, des maladies nouvelles? Depuis tant de siècles qu'il y a des hommes et qui se font la guerre, il semble bien que tous les genres de cataclysmes aient dû fondre sur eux et que toutes les maladies possibles aient dû accompagner les batailles, comme les famines et les misères qu'ils ont comme à plaisir attirées sur eux. Voici cependant qu'on nous signale en Russie une affection caractérisée par des symptômes qui rappellent à la fois le paludisme et la méningite cérébro-spinale, en Pologne envahie et martyrisée un oedème spécial, avec dépression psychique, diminution du volume du foie, et qui est caractéristique d'une nutrition insuffisante, en Allemagne je ne sais quelle espèce de scorbut des enfants auquel on applique le nom bizarre de « marmelade-cancer ». Nous ne savons si tout cela est bien nouveau et si, en feuilletant nos bons vieux auteurs, nous ne retrouverions pas des descriptions pouvant cadrer avec les cas présents. Attendons d'être mieux renseignés sur ces nouveautés pour les classer sans crainte d'erreur.

De ces quelques notions, à peine esquissées, il résulte que la tâche des hygiénistes est déjà grande, du fait de la guerre, et qu'elle viendra formidable après. Et je n'ai parlé, remarquez-le ni des progrès véritablement angoissants de l'alcoolisme, ni des menaces que crée, pour la race, le travail industriel des femmes, ni de la désinfection des champs de bataille et des villages détruits, ni de tant d'autres chapitres qu'il faudra étudier simultanément. Ce sont les hygiénistes — et par conséquent les médecins — qui auront, la paix faite, comme ils l'ont déjà à l'heure présente, la besogne presque surhumaine de réparer une partie au

moins du mal que la folie d'un peuple aura accumulé sur la terre. A peine née, la science de la préservation sociale se trouve devant une œuvre immense à mener à bien. Il faudra que chacun l'y aide, que les pouvoirs publics réservent à cette tâche une sollicitude sans défaillance et sans parcimonie, que les citoyens renoncent, comme je le disais il y a un mois, dans l'intérêt commun, à beaucoup de libertés individuelles auxquelles ils sont restés, cependant, bien fortement attachés, à quelques facilités de vie qui leur étaient chères. A ce compte seulement, et en acceptant une discipline indispensable, nous pourrons ne pas trop souffrir, nous et surtout nos descendants, de tous les germes de maladie et de mort que la guerre aura brassés, mélangés et jetés à la volée sur le monde. Mais là aussi, pour vaincre il faudra « tenir ».

Dr HENRI BOUQUET.



BIBLIOGRAPHIE

NEUROLOGIE DE GUERRE

La Neurologie de guerre est de plus en plus à l'ordre du jour. Le numéro du 2 septembre 1916 du grand magazine *Paris Médical*, dirigé par le professeur Gilbert y est consacré exclusivement.

En voici les principaux articles :

Psychoses hystéro-émotives de guerre, par Claude, Dide et Lejonne.—Les accidents nerveux déterminés par la déflagration

des explosifs, par Roussy et Boisseau. — Chorée d'origine hystérique, par Simonin et Chavigny. — Troubles de la marche consécutifs aux émotions et commotions de la guerre, par Laignel, Lavastine et Courbon. — Contracture secondaire dans les paralysies des nerfs périphériques par blessure de guerre, par André Thomas. — Le syndrome psychique résiduel des traumatismes cranio-cérébraux de la guerre, par Villaret et Mignard. — L'électro-diagnostic de guerre, par Larat. — Interprétation des discordances entre les réactions électriques et les signes cliniques dans les lésions nerveuses périphériques, par Chiray.

Ce numéro comprenant 60 pages in-4 à deux colonnes avec figures, sera envoyé contre 1 franc en timbres-poste envoyé à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

Le numéro du 2 décembre 1916 du grand magazine *Paris Médical*, dirigé par le professeur Gilbert est consacré exclusivement à la *Rééducation des mutilés*.

En voici les Principaux articles:

Rôle des médecins dans la rééducation par le Dr Jean Camus. — Rééducation fonctionnelle et professionnelle, par le Dr Jean Camus. — Rééducation fonctionnelle des amputés pour les travaux de cultivateur par les Drs Nové Josserand et Bouget. — Les méthodes de rééducation professionnelle des amputés par le Dr Bourrillon. — Rééducation des aveugles par le Dr Terrien. — La rééducation professionnelle d'après les variétés d'impotéuce, par le Dr Adrien Nyns. — La responsabilité des œuvres de rééducation au point de vue des accidents par M. Fontaine. — La mécanothérapie agricoles par les Drs Belot et Privat. — Rééduca-

tion professionnelle, par les Drs Nepper et Vallée.—Ecole de rééducation professionnelle de l'union des colonies étrangères par le Dr Jean Camus.—*Actualités médicales, Chronique, Sociétés savantes*, etc.

Le numéro du 7 octobre 1916 du grand magazine *Paris Médical*, dirigé par le professeur Gilbert, est consacré exclusivement à l'*Evaluation des Incapacités fonctionnelles*.

En voici les principaux articles.

L'*Evaluation des Incapacités fonctionnelles*, par le Dr Jean Camus, médecin-major, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — L'Appréciation du degré d'invalidité après les blessures de guerre, par le Dr A. Broca, professeur à la Faculté de médecine de Paris. — De l'évaluation des Incapacités dans les attitudes vicieuses, par le Dr Henri Claudé, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — L'aptitude des Trépanés au service militaire et au travail, par le Dr André-Thomas. — L'électro-diagnostic et le Radio diagnostic du dossier de réforme, par le Dr Larat. — La méthode de mensuration des impotences, par le Dr Cololian. — Centre pour examen des réformés, par les Drs J. Camus et O. Riche. — Pensions de retraite et gratification de réforme, par le médecin principal Dercle.

Ce numéro comprenant 60 pages in-4 à deux colonnes avec figures, sera envoyé contre 1 franc en timbres-poste envoyé à la librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

NOTES pour servir à l'histoire de la Médecine au Canada

Par les Drs M.-J. et GEO. AHERN (suite)

Gaultier fut nommé par le Gouverneur pour accompagner Kalm qui arriva à Québec le 6 août 1749. Le 8 il visita l'Hôtel-Dieu, où il est entré dans le cloître, accompagné de M. Gaultier, "homme d'un grand savoir en physique et en Botanique et maintenant le médecin du couvent". (62)

Le botaniste continue: "Je me suis laissé dire par plusieurs personnes—voire par des dames—qu'aucune jeune fille ne se décide à entrer au couvent qu'après avoir atteint un âge qui ne lui laisse que peu d'espoir de jamais trouver un mari. Les religieuses des trois couvents de Québec paraissent très vieilles, ce qui me fait croire qu'il y a quelque vérité dans cette assertion." (63)

Il aurait mieux fait de ne pas "se laisser dire", car nos registres paroissiaux et hospitaliers sont remplis des preuves du contraire.

Kalm est d'avis que la politesse des habitants, ici, est plus raffinée que celle des Anglais et des Hollandais des Colonies appartenant à la Grande-Bretagne; mais, en revanche, ces derniers ne donnent pas autant de temps à leur toilette que les français.

Le 11 août, il est allé en dehors des murs, avec le Dr Gaultier, herboriser et visiter le couvent de l'Hôpital-Général. Il écrit que quelques unes des religieuses étaient fort jolies. (64)

Plus loin il raconte qu'à la Baie St-Paul il y avait une femme âgée de 59 ans, qui était enceinte. "Régée à 18 ans, atteinte de la petite vérole en 1748, elle est aujourd'hui dans un état avancé de grossesse. Comme c'est un cas peu ordinaire, elle fut présentée au médecin du roi, M. Gaultier, qui nous accompagnait dans ce voyage." (65)

a. Reproduction interdite.

61. *Voyage de Kalm, in Mém. Soc. Hists. de Mont.*, 8e livraison, 1881, p. 101.

63. *Ibid.*

64. *Ibid.*, p. 113.

65. *Ibid.*, p. 157.

Kalm copia, dans le récit de son voyage, les observations botanico-météorologiques que Gaultier avait faites pendant l'année 1745, moins celles de la température qu'il ne croyait pas exactes, vu que Gaultier s'était servi d'un thermomètre de La Hire. (66)

Gaulthier fut médecin du Séminaire de Québec. (67)

GAUVREAU, Madame Nicolas.

Simone Bisson, née en 1654, était la femme de Nicolas Gauvreau, armurier de la ville de Québec. Elle eut trois enfants, des filles, qui devinrent sœurs hospitalières. (68)

Elle était sage-femme et pratiquait à Québec.

" Le 13 décembre 1704, la femme de Nicolas Binet de Beauport porta au baptême un enfant male, né de parents inconnus, que Madame Gauvreau lui avait donné. " (69)

GERMAIN, Dominique.

Dominique Germain, chirurgien, était à l'Hôtel-Dieu du P. S. à Québec, du 22 au 30 septembre 1734. Il était chirurgien du navire le " Saint-Charles ". (70)

GIFFARD, Robert, médecin et Seigneur de Beauport.

Robert Giffard vit le jour à Marlay en 1587 et, comme il appartenait à une famille à l'aise, il reçut une bonne éducation. Au mois de février 1628 il épousa Marie Renouard, comme le prouve son contrat de mariage " passé devant Mathieu poitevin le jeune notaire et tabellion Royal commis en la dicte ville et chastellenie

66. *Ibid.*, p. 187.

67. *Note de Mgr Gosselin*, archiviste du Séminaire.

68. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 227.

69. Lagnevin, *Notes sur les arch. de Beauport*, p. 77.

70. *Arch. de l'Hôtel-Dieu du P.-S.*, Québec.

“ soubz-honorable homme M. Pierre Roussel propriétaire de l’office de seul notaire et tabellion royal garde notte héréditaire d’icelle ville et chastellenie furent présens en leur personnes honorable homme M. R. Giff sieur de Moncel demeurant à présent en ceste ville de Mortagne assisté de M. Henry Plicquot ptre, curé de Normendel demeurant à tillières son neveu maternel & & &. Et dame Marie Regnoird fille de deffunct Chas Regnoird et de dame Jacqueline Michel assistée de la dite Michel sa mère & &. Fait et passé à Mortagne maison de la dite Vve regnoird après midy le sabmedy douze jour de febvrier lan mil six cent vingt huit

“ temoin Robert Vivier

M. domain Chamboy Chirurgien ”.

Giffard fit son premier voyage au Canada en 1827 comme médecin sur un des vaisseaux envoyés tous les ans par la Cie de la Nouvelle-France pour y faire la traite des pelleteries. Entre son arrivée en juin ou juillet et son départ en octobre il avait trois ou quatre mois pendant lesquels il s’occupait de chasse et de pêche aux environs de la ville. “ Il s’y trouvait pendant l’été de 1627 et s’était même bâti une cabane, près de la Rivière de Beauport, pour y jouir des plaisirs de la chasse. ” (71)

Le voisinage de cette cabane fut, en 1627, le théâtre du meurtre de deux français dont Sagard fait le récit suivant. “ En octobre 1627 les sauvages commencèrent à s’assembler pour la pêche de l’anguille, desquels un nommé Mahican Atic Ouche eut quelque différent avec le boulenger de l’habitation et un autre qui avoit esté à gage de Maître Robert le Chirurgien. Leur dispute ne vint que pour un morceau de pain que ces François refusèrent à ce Sauvage qui leur demandoit avec quelque violence, et les autres en luy refusant luy donnerent du poing et présentèrent le

71. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 266.

“bout d’une arquebuse sans dessein toutefois de l’en offencer,
“mais seulement pour repousser la force par la force et la vio-
“lence de celui qui estoit violenté par la faim. Ce que le Barbare
“prit neantmoins tellement à cœur qu’il se resolut deslors de les
“tuer tous deux au premier jour.

“En ce temps-là le sieur Champlain eut volonté de faire un
voyage au Cap de Tourmente, pour lequel il fist choix d’un nom-
mé Henry domestique de la dame Hébert et de quelques autres
pour conduire sa chaloupe. Ce pauvre Henry avoit eu un songe
admirable la nuit précédente; il luy estoit advis que revenant du
Cap de Tourmente les Sauvages le vouloient tuer a coup de ha-
ches et d’épées, ce qui le fist crier si haut a son compagnon cou-
ché auprès de luy—Louys, Louys, Louys secourez moi, les Sau-
vages me tuent, que s’estant éveillé au bruit il trouva que c’estoit
songe et non point vérité.”

Henry, effrayé par ce rêve craignait d’aller au Cap Tourmente.
Sa maîtresse qui ne le pouvoit dispenser de ce voyage nonobstant
ses excuses et ses prières luy conseilla de prendre son chien et
qu’il luy seroit de bonne guette, mais le malheur fut que le sieur
de Champlain estant pressé de partir le pauvre Henry n’eust pas
le loisir d’embarquer son chien qui luy eust sauvé la vie et tiré
du péril. Le lendemain Mahican Atic Ouche fut au logis de Ma-
dame Hébert luy demander un morceau de pain, car il estoit
grand ami de la maison mais luy ayant esté répondu que celui
qui en avoit la charge estoit allé au Cap de Tourmente et qu’il y
en avoit pour lors fort peu a la maison, il creust entendant parler
de celui qui avoit la charge du pain que c’estoit le boulenger qui
l’avoit offencé et sans autrement s’informer de ce qui en pouvoit
estre partit sur le soir tard pour l’aller trouver au cul de sac, où
il devoit coucher en la cabane du chirurgien avec un pauvre ma-
nouvrier appelé du Moulin, lesquels ayans trouvé la cabane fer-
mée furent contraincts de coucher sous un arbre enveloppez dans
leurs couvertures à cause du froid. Estans tous deux bien en-

“ dormis, arriva le Sauvage Mahican Atic Ouche avec ses armes,
“ sa hache et l'espée à onde de laquelle il leur donna tant de coups
“ au travers du corps qu'ils restèrent morts sur la place sans avoir
“ pu se faire cognoistre ce qui leur eust sauvé la vie, car ce n'estoit
“ point à eux à qui on en vouloit mais au boulenger de Québec et
“ au serviteur de Maistre Robert, et neantmoins le coup estoit
“ donné, de quoi le meurtrier mesme fut marry, mais trop tard, car
“ Henry estoit l'un de ses meilleurs amys. ” (72)

En l'année 1628 la Compagnie de la Nouvelle-France ou des
Cent-Associés équipa quatre navires qui furent placés sous les or-
dres du sieur de Roquemont, un des membres de la Compagnie.
(73)

Giffard était sur un de ces navires qui mirent à la voile au mois
d'avril et, après quelques rencontres désagréables, arrivèrent dans
le fleuve St-Laurent où ils furent battus et fait prisonniers par les
Anglais. Les principaux des Français, parmi lesquels Giffard, fu-
rent dispersés sur des vaisseaux ennemis pour être conduits en
Angleterre. La flotte partit des Iles de Miscou et se rendi à celle
de St-Pierre où les Anglais trouvèrent quatre navires bleues de
St-Jean de Lus, chargés de morues et abandonnés des matelots qui
s'étaient cachés dans les bois de peur de tomber entre les mains
des Anglais “ auxquels il fut facile de se saisir des vaisseaux et de
“ tout ce qui estoit dedans et de la plupart du poisson sec qui estoit
“ encore sur le galay, n'y ayant personne pour le défendre. ”

“ Tant de marchandises et de pirateries leur emplit tellement
“ leurs navires qu'ils furent contraincts se descharger de ce qui leur
“ servoit le moins et entre autres choses ils se dechargèrent de nos
“ Pères, et d'un honneste mais fort sage Gentil-homme nommé le
“ sieur le Faucheur, Parisien, et de sa femme et de ses cinq enfans,
“ d'un médecin (Giffard), et de 15 ou 16 matelots Biernois, de

72. Sagard, *Hist. du Canada*, Edit. Tross, vol. III, p. 813.

73. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 226.

tous lesquels ils n'eussent pû espérer une once de bonne monnoye ;
 ayant perdu dans la flotte tout le peu de bien qu'ils avoient.
 "Après que ces pauvres gens furent descendus à terre on leur
 fist offre de vivres et de vaisseaux pour retourner en France. Le
 navire qui leur fut donné fut un de ceux nouvellement pris sur
 les Basques. Les Anglois n'estoient pas à peine partis de ces
 Isles, que les Basques à qui les dits Anglois avoient pris fouragez
 et emmené leurs vaisseaux, vindrent dans quatre ou cinq cha-
 loupes se saisir à l'improviste du Navire de nos Pauvres Fran-
 çois, pendant qu'ils estoient à terre empeschés à racommoder
 leurs hardes et donner ordre pour leur voyage. Les Basques leur
 donnèrent une chaloupe avec un peu de biscuit et de citre et
 leur commandèrent de partir dans une heure sur peine de la vie.
 Ce qu'ils firent. Ils se mirent en mer avec leur chaloupe et dans
 deux jours ils arrivèrent aux Isles de plaisance où ils trouvèrent
 fort à propos des navires prêts à faire voile pour la France qui
 les reçurent et donnèrent charitablement place parmy eux." (74)
 En retour des services qu'il avait rendus, la compagnie de la
 Nouvelle-France concéda, le 15 janvier 1634, à Robert Giffard la
 Seigneurie de Beauport "en toute justice, propriété et seigneurie.
Reserves et conditions faites par les seigneurs Foi et hommage
 et une pièce d'or lors de la mutation de chaque possession et une
 année de revenus de la seigneurie pour la concession à faire en
 fief ou à titre de cens. Defense de faire la traite des pelleteries,
 excepté aux conditions de l'édit qui établit la Compagnie."
 Cette concession avait une lieue de front sur la Rivière St-
 Laurent et une lieue et demye de profondeur bornée de la Ri-
 vière N. D. de Beauport d'un côté icelle rivière comprise, et la
 Rivière du Sault de Montmorency de l'autre." (75)

74. Sagard, *loc. cit.*, vol. IV, p. 858 et suiv.

75. *Pièces et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale*, vol. C, p. 157 de la 2^e partie du volume et p. 386.

Giffard voulut ramener des compatriotes avec lui au Canada. Pour cela il s'associa des artisans et des laboureurs percherons, et par des actes, passés à Mortagne le 14 mars 1634, devant maître Roussel, il s'obligea à leur distribuer des terres en leur imposant des conditions faciles. Les deux principaux, parmi ces nouveaux colons, étaient Jean Guion et Zacharie Cloustier, qui "devaient se bâtir une maison pour les deux familles, de charpente ou de maçonnerie, de trente-cinq pieds de longueur sur seize de large, dont la hauteur sera de six pieds soubz poutre, à un étage seulement; après quoi ils devaient aider au sieur Giffard à cultiver sa terre, et lui fournir du bois de chauffage jusqu'en 1637. Celui-ci s'obligeait en retour à donner à chacun d'eux mille arpents de terre en bois, et une partie des récoltes". (76)

Giffard arriva à Québec le 4 juin 1634. "Le quatrième jour de Juin Feste de la Pentecoste, le capitaine de Nesle arriva à Kébec. Dans son vaisseau étoit Mons. Giffard et toute sa famille composée de plusieurs personnes qu'il amène pour habiter le pays. Sa femme s'est montrée fort courageuse à suivre son mari: elle estoit enceinte quand elle s'embarqua, ce qui luy faisoit appréhender ses couches; mais huit jours après son arrivée, le dimanche de la Sainte Trinité, elle s'est délivrée fort heureusement d'une fille qui se porte fort bien et que le Père Lalemant baptisa le lendemain." (77)

D'après Mgr Tanguay, (78), cette fille s'appela Françoise et se maria à Québec le 21 novembre 1645, à Jean Juchereau de la Ferté, deuxième seigneur de Maure (aujourd'hui St-Augustin de Portneuf), qui demeurait à Québec et fut plus tard Conseiller au Conseil Souverain. Françoise n'aurait eu alors que 11 ans, ce qui est un peu prématuré... même pour un mariage. Il est plus naturel de croire que M. et Madame Giffard avaient une fille, née

76. Ferland, *Notes sur les Rég. de N.-D. de Québec*, p. 64.

77. *Relations des Jésuites*, 1634, p. 88.

78. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 266.

en France et que c'est celle-ci qui devint Madame Juchereau en 1645. Dans les Archives de l'Hôtel-Dieu, on voit encore que Marie Madeleine Giffard épousa, en 1645, Jean Juchereau de la Ferté & c.

Giffard eut cinq enfants, quatre filles — Marie Madeleine, Marie Françoise, Marie ou Marie Thérèse et Louise, et un fils, Joseph.

Du Mariage de Marie Madeleine Giffard avec Jean Juchereau naquirent sept enfants — trois fils et quatre filles. Un des fils fut jésuite et les deux autres ne se marièrent pas. Des quatre filles, trois furent religieuses (deux à l'hôtel-Dieu de Québec, et une, Charlotte, chez les Hospitalières de La Rochelle) et une, Marie-Louise, fut mariée à M. Charles Aubert de la Chenaye. Par cette petite fille, Giffard devint l'ancêtre de la famille Aubert de Gaspé.

La seconde fille de Giffard, Marie Françoise, celle qui naquit à Québec le 12 juin 1634, n'avait pas encore treize ans quand elle demanda son entrée à l'Hôtel-Dieu, en octobre 1646. Le 10 août 1650 elle prononça ses vœux entre les mains du Père Jérôme Lallemant, S. J. Giffard donna, pour sa dot, la Seigneurie de St-Ignace, qui fait aujourd'hui partie de la paroisse de St-Ambroise de Lorette. Les terres valaient si peu, à cette époque, qu'on accepta une si riche dot dans les termes suivants " du consentement de " noble homme Robert Giffard, seigneur de Beauport et de Damoiselle Marie Renouard, père et mère de la dite sœur, pour les " quels gratifier, par reconnaissance des services qu'ils ont rendus " aux premières religieuses qui ont établi notre dit monastère, durant leurs maladies, la dite sœur Françoise Giffard a été reçue à " raison d'une demi-lieue de terre de front sur le grand fleuve St-Laurent et dix lieues de profondeur dans les bois vers la petite " Rivière St-Charles. Et cent francs pour tout son ameublement".

(79)